



Avis public

Lors d'une séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le 08 juin 2021 le règlement #286 modifiant le règlement #269 de gestion contractuelle.

Le règlement #286 modifiant le règlement de gestion contractuelle est disponible par courriel. Vous pouvez en faire la demande au mun.stfelixdedalquier@cableamos.com. Vous pouvez aussi en faire la demande par téléphone au 819 727-1732 et une copie papier vous sera transmise.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à St-Félix-de-Dalquier, ce vingt-troisième jour de juin 2021.

Katy Fortier
Directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Katy Fortier, Directrice générale & secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 juin, entre 9h00 et 17h00.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 23 juin 2021.

Katy Fortier
Directrice générale & secrétaire-trésorière